

CONDITIONS GENERALES DE VENTE FRANCE

1 – CLAUSE GENERALE

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achat sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Les clients acceptent ces conditions de fait dès lors qu'ils nous confient des commandes verbales, écrites, par fax ou par e-mail.

2 - MODIFICATIONS PRODUITS

Les photographies ne sont pas contractuelles. Nous nous réservons le droit de modifier les caractéristiques de nos produits en vue d'y apporter des améliorations techniques ou de respecter des nouvelles réglementations. La présentation de nos articles peut être revue à tout moment du fait des nécessités de méthodes de fabrication.

3 - LES PRIX

Les prix sont stipulés hors taxes en date de commande.

4 - CONDITIONS DE PAIEMENT – PENALITES

Toute première commande d'un nouveau client sera payée au comptant à réception de facture ou sur facture proforma avant expédition de la marchandise.

Les conditions de paiement habituelles peuvent se faire au comptant ou suivant le terme accordé au client.

- A terme, le délai consenti est habituellement de **30 jours et au maximum de 60 jours fin de mois** (sauf dérogation spécifique convenue entre les deux parties).

Il est déterminé en fonction de l'importance des ventes et de la situation financière du Client et de son type d'activité.

- En l'absence de garantie suffisante, ce délai sera réduit, ou supprimé.

- Les factures en paiement comptant à réception feront l'objet d'un escompte maximum de 2%. Tout retard de paiement sur une facture entraînera de plein droit la suppression de l'escompte pour cette facture.

Conformément aux usages commerciaux et aux articles 124 et 125 du code de commerce, les traites soumises à l'acceptation devront nous être retournées dûment acceptées dans les 48 heures suivant leur réception.

Tout retard de règlement d'une échéance rendra immédiatement exigible le règlement des factures en cours et autorisera la société à suspendre toute nouvelle livraison.

Le client s'interdit de prendre motif de réclamation pour différer le règlement d'une échéance en tout ou partie ou pour réclamer une compensation.

5 - LIVRAISON – TRANSPORT – RECLAMATIONS

Les cas de force majeure (grèves, catastrophes naturelles...) dégagent la société de toute responsabilité dans la bonne exécution de la livraison.

Les marchandises sont vendues franco de port pour les commandes d'un **montant supérieur ou égal à 225 €HT**.

Toute commande inférieure à ce montant se verra majorée d'une **somme forfaitaire de 25 € pour transport**.

Les marchandises expédiées en Corse feront l'objet d'un accord préalable signé entre la société et l'acheteur concernant les modalités de livraisons.

Les expéditions en express demandées par un client se feront toujours à sa charge (frais réels d'expéditions payés par la société mais ajoutés à la facture du client).

Les marchandises expédiées franco de port voyagent toujours aux risques et périls du destinataire à qui il appartient de vérifier l'état et la conformité de la marchandise livrée. Toute réclamation ou erreur et tout manquant ou défaut de marchandises, devront faire l'objet d'une réclamation écrite sitôt la marchandise reçue. Cette réclamation devra être retournée par fax, e-mail ou courrier (cachet de la poste faisant foi) dans un délai de 5 jours maximum suivant la réception. Tout colis réceptionné abîmé devra faire l'objet d'une réserve écrite portée sur le bordereau de livraison remis par le transporteur. En cas de non respect de ses règles les réclamations ne pourront en aucun cas être prises en considération.

D'une manière générale, toute demande de récapitulé élargi fera l'objet d'une facturation, basée sur la moyenne du coût refacturé par nos transporteurs soit 7 €HT par demande.

6 - RETOUR DE MARCHANDISES

Aucun retour de marchandises ne sera accepté par notre Société, sans un accord écrit préalable et signé par un collaborateur commercial stipulant les références, les quantités et le montant du dit – retour. Etant entendu que seules les marchandises parvenant en parfait état seront créditées. Sauf dérogation spécifique aucune reprise de marchandise fabriquée sur mesures ne pourra être acceptée.

Chaque retour devra être accompagné d'un double du bon de reprise de marchandise.

7 - GARANTIE PRODUIT

Les biens vendus dans notre catalogue seront garantis contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception dans les conditions ci-dessous.

Le vice de fonctionnement doit apparaître dans une période de 6 mois à compter de la livraison pour une utilisation du bien dans ses conditions normales d'utilisation et d'installations conformes. Au titre de garantie, le vendeur remplacera gratuitement les pièces reconnues défectueuses.

La garantie exclue :

- le vice de fonctionnement résulte d'une intervention sur le bien effectué sans autorisation,
- le fonctionnement défectueux provenant de l'usure normale du bien ou d'une négligence ou défaut d'entretien de la part de l'acheteur,
- le fonctionnement défectueux résultant de la force majeure.

8 - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Les ventes sont réalisées avec clause de réserve de propriété en nature et en prix, y compris en paiement du prix par le client final directement à notre Société, en cas d'impossibilité de notre client d'honorer le paiement de sa créance, conditions que le client accepte expressément. En cas de non-paiement à l'échéance, notre Société se réserve le droit, aux frais et risques de l'acheteur, de faire dresser inventaire des marchandises livrées qui devront toujours être identifiables. Les marchandises en stock sont présumées être celles impayées et serviront de garantie pour les marchandises revendues et restées impayées.

9 - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

Tout litige relatif à nos ventes, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce dans le ressort duquel se trouve notre Siège Social.

La Société se réserve la possibilité de modifier sans préavis toutes les caractéristiques et les dessins des produits en vue de leur amélioration.